

3.1 Méthode de collecte des données

L'équipe a recueilli les données/informations nécessaires de la manière suivante:

- (1) collecte de documents pertinents du projet,
- (2) réalisation d'interviews avec les homologues burkinabè et les experts japonais, la DGPV, le SNS et les DRAH;
- (3) Echange avec les producteurs et les facilitateurs impliqués dans la mise en œuvre des CEP dans les deux (2) provinces.

3.2 Critères d'évaluation

L'évaluation a été réalisée sur la base des cinq critères suivants qui constituent le cadre principal pour l'analyse et l'évaluation de tous les projets appuyés par la coopération technique de la JICA.

Pertinence	La pertinence du projet est évaluée par la validité des objectifs spécifiques du projet et de l'objectif global conformément à la politique-cadre du gouvernement du Burkina Faso et à la politique de l'aide japonaise et aux besoins des bénéficiaires.
Efficacité	L'efficacité est évaluée par l'analyse de la probabilité d'atteindre l'objectif du projet à la fin de la période du projet et la mesure dans laquelle les résultats contribuent à la réalisation du but du projet.
Efficience	L'efficience de la mise en œuvre du projet est analysée en se focalisant sur la relation entre les intrants et les résultats en termes de calendrier, de qualité et de quantité.
Impact	L'impact des activités du projet est identifié en examinant les effets positifs et négatifs qui sont causés ou susceptibles d'être causés par le projet. Ils intègrent les effets qui n'étaient pas initialement prévus dans le plan du projet.
Durabilité	La durabilité du projet est évaluée en analysant la mesure dans laquelle les acquis du projet seront maintenus ou étendus après la fin du projet. L'analyse est faite du point de vue organisationnel, financier, technique, social et environnemental.

4. Les acquis du projet

Les acquis du projet sont mesurés en termes d'intrants et de résultats, d'objectifs spécifiques et d'objectif global du projet, qui sont tous conformes au procès verbal de discussion entre la JICA et les autorités du Burkina Faso du 14/12/2010, de cadre logique et de plan d'opération du projet.

4.1 Intrants

Ce qui suit est la liste des intrants fournis pour la mise en œuvre du projet durant la période de prolongation d'un an. Des informations plus détaillées sont données à l'annexe I.

(1) La partie japonaise

Experts	La partie japonaise a envoyé 2 experts à long terme (un conseiller en chef et un expert en production de semences de variétés améliorées / gestion de projet) et 2 experts à court terme (un phytopathologiste et un expert en équipement de laboratoire). L'engagement total à la fin du projet sera de 25,27 HM.
---------	--

6

Formation des Homologues burkinabé au Japon et dans les pays tiers	2 homologues pour la pathologie des semences ont été formés au Japon et 2 homologues pour la production de riz ont été formés au Bénin.
Fourniture d'équipements	Un certain nombre d'équipements ont été fournis par la JICA pour la mise en œuvre efficace et harmonieuse du projet à un coût de 660 750 Yen (environ 4 208 977 FCFA) (pour les équipements acquis au Japon) et de 990 000 FCFA (pour les équipements achetés au Burkina Faso).
Coûts opérationnels	Les coûts opérationnels totaux pris en charge par la partie japonaise sont de 118 638 534 FCFA à la date de février 2012.

(2) La partie burkinabé

Affectation des homologues burkinabé	7 personnes sont affectées comme homologues.
L'allocation budgétaire par la partie burkinabé	Les coûts totaux d'exploitation pris en charge par la partie burkinabé sont de 16 726 964 FCFA à la date de 31 Janvier 2012.
Fourniture de terrains, bâtiments et de matériels	La partie burkinabé a fourni des bâtiments administratifs avec les services publics nécessaires pour le projet.

4.2 Réalisation des résultats

Les conclusions relatives à la réalisation des résultats escomptés au moment de l'évaluation finale sont les suivantes:

Résultat 1: Les capacités techniques des acteurs en production de semences de variétés améliorées sont renforcées.	
Indicateur 1-1: Plus de 30 inspecteurs semenciers et agents vulgarisateurs ont participé à la formation technique sur la production des semences de riz.	Résultat: Une formation de trois jours sur la production de semences de riz a été assurée par l'INERA en Juin 2011. 30 membres du personnel technique (9 inspecteurs semenciers et 21 agents vulgarisateurs) ont participé au cours. En outre, en Juin 2011, 2 inspecteurs semenciers (1 national et 1 régional) ont été envoyés au Centre Africain de Riz au Bénin pour participer à une formation de seize jours sur l'amélioration de la production des semences de riz.
Indicateur 1-2: Plus de 200 producteurs semenciers de riz ont participé à la formation technique sur la production des semences de riz.	Résultat: Un stage d'une journée a été organisé sur l'amélioration de la production de semences de riz dans 11 sites dans les régions productrices de riz en Septembre - Octobre 2011. Au total, 354 producteurs de semences de riz ont participé au cours.
Indicateur 1-3: Un manuel sur les techniques de production de semences de riz est élaboré.	Résultat: Le manuel sur la production de semences de variétés améliorées de riz intitulé «Manuel sur les techniques de production de Riz» est élaboré et remis aux inspecteurs semenciers régionaux des zones productrices de riz.
Indicateur 1-4: Un document de programmation des formations est élaboré par les inspecteurs semenciers régionaux et agents vulgarisateurs concernés dans 03 provinces des zones de production de riz.	Résultat: Des plans de formation en production de semences de variétés améliorées de riz pour les producteurs semenciers de 5 provinces ont été élaborés par des inspecteurs semenciers régionaux.

Le résultat 1 est réalisé pour les deux raisons suivantes. Tout d'abord, tous les quatre indicateurs ont été atteints. Deuxièmement, les inspecteurs semenciers qui ont participé à la formation au Centre Africain de Riz ont acquis de nouvelles connaissances et des compétences pour la production de variétés

6

améliorées de semences de riz et ont déjà appliqué de telles connaissances et compétences dans la mise en œuvre de stages de formation pour les producteurs de semences de riz.

Résultat 2: Les techniques de contrôle de la qualité des semences de variétés améliorées sont renforcées.																
Indicateur 2-1: Plus de 15 Inspecteurs Semenciers Nationaux ont participé à la formation en pathologie.	Résultat: 22 inspecteurs semenciers nationaux et régionaux ont participé à la formation en phytopathologie assurée par un expert japonais à court terme et les deux homologues ayant bénéficié de la formation au japon..															
Indicateur 2-2: Plus de 90% des Inspecteurs Semenciers Nationaux réussissent à l'examen sur la pathologie et l'inspection organisée par le projet.	Résultat: L'examen sur la phytopathologie a été organisé pour les participants à la formation mentionnée ci-dessus avant et après le cours (le même examen). 89% des participants ont réussi à l'évaluation finale sur la formation en phytopathologie.															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Avant le cours</th> <th>Après le cours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Participants</td> <td colspan="2">19 inspecteurs</td> </tr> <tr> <td>Note moyenne</td> <td>46%</td> <td>88%</td> </tr> <tr> <td>Admis</td> <td>0</td> <td>17</td> </tr> <tr> <td>Taux d'admission</td> <td>0%</td> <td>89%</td> </tr> </tbody> </table>		Avant le cours	Après le cours	Participants	19 inspecteurs		Note moyenne	46%	88%	Admis	0	17	Taux d'admission	0%	89%
	Avant le cours	Après le cours														
Participants	19 inspecteurs															
Note moyenne	46%	88%														
Admis	0	17														
Taux d'admission	0%	89%														
Indicateur 2-3: Un manuel sur la phytopathologie est élaboré.	Résultat: Le manuel sur la phytopathologie intitulé "Manuel sur la Pathologie des Semences" est élaboré.															

Le résultat 2 est réalisé pour les deux raisons suivantes. Tout d'abord, tous les trois indicateurs sont presque atteints. Deuxièmement, dans le laboratoire national chargé du contrôle de la qualité des semences, il y a un expert de haut niveau en phytopathologie. Grâce à une assistance pratique des experts japonais, il a acquis de nouvelles compétences, notamment, la technique de stérilisation simple sans l'aide d'autoclave et la technique de détection et d'analyse des bactéries. Il est maintenant capable d'appliquer toutes ces techniques au laboratoire, cependant l'insuffisance de matériel adéquat limite l'application de ces connaissances et techniques.

Résultat 3: Les CEP sont introduits comme une méthode de vulgarisation des semences améliorées.	
Indicateur 3-1: Plus de 30 inspecteurs semenciers et agents vulgarisateurs ont participé à la formation sur la conduite des CEP.	Résultat: 33 techniciens (2 inspecteurs semenciers régionaux, 28 agents vulgarisateurs, 2 directeurs provinciaux et 1 agent de la DPAH) des provinces d'Oubritenga et de la Comoé ont participé à deux formations sur la conduite des CEP.
Indicateur 3-2: Plus de 18 CEP sont organisés dans 2 provinces.	Résultat: Les activités CEP ont été réalisées dans 19 villages cibles dans les provinces de la Comoé et de l'Oubritenga.
Indicateur 3-3: Plus de 400 producteurs ont bénéficié de la formation sur les CEP.	Résultat: 473 ménages agricoles ont participé à des activités CEP dans les provinces de la Comoé et de l'Oubritenga.
Indicateur 3-4: Un manuel de champ école sur les semences de variétés améliorées est élaboré.	Résultat: Le manuel sur les CEP intitulé "Facilitation des Champs Ecoles des Producteurs (CEP)" est élaboré et distribué à tous les agents impliqués dans la mise en œuvre des CEP dans les deux provinces cibles.

Le résultat 3 est atteint pour les deux raisons suivantes. Tout d'abord, tous les quatre indicateurs sont atteints. Ensuite, le but de l'introduction des CEP, qui est de sensibiliser les agriculteurs sur l'avantage de l'utilisation des semences de variétés améliorées, est considéré comme atteint. Ceci a été démontré par les participants des CEP dans 7 villages des provinces cibles au cours des réunions avec les membres de

l'équipe d'évaluation finale tenues du 1-5 février 2012. Les agriculteurs qui ont assisté aux réunions ont tous confirmé les avantages des semences de variétés améliorées en termes de rendement et de cycle cultural court par rapport aux variétés locales. Par ailleurs, des producteurs dans certains villages ont mentionné d'autres avantages comme la tolérance à certaines maladies et la résistance à la sécheresse.

En plus de l'observation ci-dessus, les pratiques expérimentales CEP dans le cadre du résultat 3 ont clarifié la question de l'augmentation de la productivité par l'introduction de semences de variétés améliorées. En effet, c'est quand les techniques culturales appropriées y compris les engrais sont appliqués qu'un rendement élevé des semences de variétés améliorées est observé. Sans l'application de telles techniques, le rendement des semences de variétés améliorées n'est pas très différent du rendement de semences de variétés locales (Voir ci-joint l'annexe V pour plus de détails). L'équipe d'évaluation finale a constaté que ce point est bien compris par les responsables concernés, y compris le Directeur du projet PDSA au sein du ministère, le Directeur régional de l'agriculture de la région des Cascades, les Directeurs provinciaux de l'agriculture des provinces de la Comoé et d'Oubritenga et le Coordinateur régional des CEP de la province de la Comoé.

4.3 Le but du projet

Les résultats concernant l'atteinte du but du projet au moment de l'évaluation finale sont les suivants:

But du projet: Accroître l'utilisation des semences de variétés améliorées dans les villages cibles.	
Indicateur 1: L'accroissement du nombre d'agriculteurs ayant adopté les semences de variétés améliorées (présomption) pour la prochaine campagne est de plus de 30% dans les villages cibles.	Résultat: Dans les 19 villages cibles, le taux d'adoption de semences de variétés améliorées en 2011 était de 40,9% en moyenne. Le taux d'adoption des semences de variétés améliorées pour 2012 est de plus de 90% après la mise en œuvre des CEP dans ces villages, ce qui indique que le nombre de ménages qui utiliseront des semences de variétés améliorées augmenterait de plus de 30% dans les villages cibles en 2012 par rapport à l'année précédente.
Indicateur 2 : 90% des producteurs ayant participé aux formations CEP acquièrent suffisamment de connaissances sur les semences de variétés améliorées, après la mise en place des CEP.	Résultat: Tous les participants aux CEP ayant assisté à la réunion d'évaluation finale ont reconnu que les semences de variétés améliorées ont un rendement élevé et un cycle plus court que les semences des variétés locales. Malgré la courte période de pluie de la campagne précédente, les semences de variétés améliorées accompagnées de paquet technologique ont eu un rendement plus élevé.

En principe, le but du projet est atteint dans la mesure où les deux indicateurs sont fondamentalement atteints. Toutefois conformément à ce qui est décrit dans le résultat 3, il convient de noter que la simple utilisation des semences de variétés améliorées ne se traduit pas nécessairement par une augmentation de la productivité. Par exemple, lors de la réunion avec l'équipe d'évaluation finale sur un site dans la province de la Comoé, 8 agriculteurs participant à la réunion ont reconnu que l'utilisation de semences de variétés améliorées a donné un rendement élevé. Bien que ce soit ostensiblement vrai, l'analyse détaillée révèle que 3 agriculteurs sur les 8 avaient déjà utilisé des semences de variétés améliorées pendant plusieurs années et le rendement élevé qui est observé en 2011 (mais qui n'avait pas été observé avant 2011) l'a été grâce à l'introduction de techniques culturales à travers les pratiques des CEP. Par conséquent, ce n'est pas suffisant de se focaliser uniquement sur la promotion de l'utilisation des

5



semences de variétés améliorées pour résoudre le problème de la croissance de la productivité et, finalement, de la sécurité alimentaire au Burkina Faso.

4.4 Objectif global

Les résultats concernant la réalisation de l'objectif global à la fin de l'évaluation finale sont les suivants:

L'objectif global: Accroître l'utilisation des semences de variétés améliorées dans les provinces d'intervention.	
Indicateur 1 : La mise en œuvre des Champs-écoles des Producteurs (CEP) sur les semences de variétés améliorées dans plus de 20 villages des provinces d'intervention du Projet d'ici 2015.	Résultat: Parmi les 28 agents vulgarisateurs qui sont directement impliqués dans les activités CEP dans les villages cibles, 26 (93%) ont répondu qu'ils souhaitaient vraiment appliquer la méthode CEP dans d'autres villages. En outre, les directeurs provinciaux des provinces cibles ont confirmé que les CEP sont un outil efficace pour la vulgarisation agricole. Pour ce faire, ils comptent l'intégrer dans leurs programmes de vulgarisation dans les zones relevant de leurs compétences.
Indicateur 2 : L'accroissement du taux d'adoption des semences de variétés améliorées est de plus 30% dans les villages cibles.	Résultat: Tel qu'il a été décrit dans l'indicateur 1, le nombre de ménages qui utilisent les semences de variétés améliorées est susceptible de s'accroître de plus de 30% dans les villages cibles aussi longtemps que la subvention gouvernementale pour les semences de variétés améliorées continue d'être disponible.

La projection sur la réalisation de l'objectif global est positive pour les raisons suivantes. Tout d'abord, les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des CEP reconnaissent déjà l'efficacité de la méthode CEP, malgré les contraintes financières liées à son opérationnalisation tels que l'insuffisance de moyens de déplacement pour les agents de vulgarisation et le coût d'organisation des activités CEP. Ces techniciens manifestent la volonté d'utiliser la méthode, tout en l'adaptant à leur charge de travail et aux moyens disponibles. Ils estiment que mieux vaut faire apprendre les producteurs par la pratique dans leurs propres champs que d'écouter sans pratiquer. Le directeur provincial de la Comoé dit avoir déjà entrepris des actions avec ses agents pour guider les producteurs dans ces sens. Ensuite, bien que la mise en œuvre de la méthode CEP, ou sa version modifiée, par les techniciens concernés est réalisée dans le contexte de l'amélioration de la productivité et de la sécurité alimentaire au niveau local, il est probable que les semences de variétés améliorées soient utilisées dans ces CEP puisqu'ils reconnaissent que l'utilisation de semences de variétés améliorées peut contribuer à la réalisation de ces objectifs.

5. Processus de mise en œuvre

5.1 Activités du projet

En principe, les activités du projet ont été mises en œuvre conformément au cadre logique. Cependant, deux questions doivent être soulignées. D'abord, les experts japonais ont été obligés de quitter le Burkina Faso en fin Avril et pendant environ trois mois ils étaient absents pour raison de sécurité. Même si les experts se sont efforcés de communiquer avec le personnel local du PDSA pour soutenir le renforcement des capacités des agents vulgarisateurs pour les activités CEP au cours de cette période, il n'était pas possible de leur fournir le soutien optimal par la communication e-mail. La situation a provoqué diverses

8



contraintes dans la mise en œuvre des activités des CEP; y compris la collecte de données de référence¹ et la mise en place de parcelles expérimentales². Ensuite, la formation de cinq jours prévue pour les agents vulgarisateurs afin qu'ils servent comme facilitateur de CEP, formation qui a été menée pendant la période d'absence temporaire du pays des experts, a été jugée insuffisante. Comme les connaissances et les compétences des agents vulgarisateurs en tant que facilitateurs des CEP n'a pas atteint un niveau satisfaisant au moment du lancement des activités CEP, les contraintes décrites ci-dessus (c.-à-d la collecte de données de référence et la mise en place des parcelles expérimentales) n'ont pas été atténuées.

5.2 Communication et Gestion

Pendant la phase de prolongation d'un an, la communication a été plutôt bonne entre les acteurs impliqués dans la gestion du projet, y compris le chef du projet, les techniciens du SNS et les directions régionales/provinciales de l'agriculture, les experts japonais et le personnel national du PDSA. Cependant, il faudrait noter que les responsables régionaux et provinciaux ont rencontré des difficultés à s'impliquer pleinement dans le projet en raison de contraintes financières et de temps.

En ce qui concerne les prises de décision de gestion, le projet a activement organisé des réunions de direction entre le chef du projet et les experts japonais, ce qui a contribué à une bonne communication et à un partage efficace des progrès accomplis et des questions relatives à la mise en œuvre des activités du projet.

5.3 La réponse aux recommandations de l'évaluation finale de la phase principale du projet

La situation suivante a été observée en rapport avec les recommandations qui avaient été faites au moment de l'évaluation finale de la phase principale du projet:

Recommandation	Situation
(1) Introduction de la méthode « Champ-école » ou Farmer Field School (FFS)	Les CEP ont été mis en œuvre en tant que principale activité du projet.
(2) Renforcement des capacités sur les techniques de production des variétés de riz	Des activités de renforcement de capacités pour la production de variétés de riz ont été menées pour les homologues.
(3) Renforcement des capacités sur les techniques d'identification des pathologies	Des activités de renforcement de capacités sur la phytopathologie ont été réalisées en faveur des homologues.
(4) Fourniture d'une machine de conditionnement	La trieuse n'a pas été achetée en raison du prix élevé de la cotation du fournisseur par rapport au coût qui a été initialement convenu entre les acteurs concernés des parties burkinabé et japonaise.

¹ Idéalement, les données de base devraient être recueillies avant le démarrage des activités des CEP. Cependant, certains sites avaient des difficultés à le faire et des données de base ont été recueillies parallèlement à la mise en œuvre des activités CEP.

² Le projet a guidé les agriculteurs à chaque site CEP pour la mise en place de trois parcelles expérimentales de la manière suivante: (1) l'utilisation de semences de variétés locales avec des techniques culturelles locales; (2) l'utilisation de semences de variétés améliorées avec des techniques culturelles locales, et (3) l'utilisation de semences de variétés améliorées avec de nouvelles techniques culturelles introduites par le projet. Idéalement, les trois parcelles devraient être placées dans le même milieu (en termes de pente, sol, la végétation d'origine, l'ombre et autres) et les mêmes techniques de semis et d'espacement devraient être appliquées pour chaque parcelle. Toutefois, ce n'est pas vraiment le cas. Il y a une diversité dans les milieux et les méthodes de semis et d'espacement appliqués pour chaque parcelle de sorte qu'il n'est pas possible, au sens strict du terme, de comparer les résultats des parcelles expérimentales sans ajuster ces facteurs.

b

(5) Développement de la méthodologie de détermination du taux d'utilisation des semences améliorées	Les TDR pour la détermination du taux d'utilisation ont été soumis au ministère de l'agriculture.
(6) Décaissement en temps opportun des fonds de la contrepartie	Cela n'a pas été réalisé même si les dépenses ont été prises en charge par la DGPV.
(7) Communication entre les membres de l'équipe dirigeante du projet	Des réunions de direction ont été fréquemment organisées entre le chef du projet et les experts japonais.
(8) Missions de la contrepartie	Des homologues ont été affectés chacun à une tâche dans l'atteinte des trois résultats.
(9) Rapport financier	Des états financiers ont été communiqués en conséquence.

5.4 Révision du cadre logique

Le ministère de l'agriculture et la JICA ont convenu de la révision du cadre logique le 22 novembre 2011. Les principaux points de la révision comprenaient la modification des indicateurs afin de les rendre mesurables sur le plan pratique.

6. Les résultats de l'évaluation

Le résumé des cinq critères d'évaluation pour la période de prolongation du projet est décrit ci-dessous.

6.1 Pertinence

La pertinence du projet est fondamentalement élevée. Tout d'abord, il est important de promouvoir l'utilisation des semences de variétés améliorées pour accroître la productivité agricole et améliorer la sécurité alimentaire au Burkina Faso. Le gouvernement a lancé une politique de distribution de semences de variétés améliorées en 2008 en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires. Les responsables du ministère de l'agriculture reconnaissent clairement la priorité de l'amélioration de la productivité agricole afin de faire face à l'insécurité alimentaire. En outre, l'introduction de la méthode CEP comme pratique expérimentale pour la promotion de l'utilisation des semences de variétés améliorées afin d'accroître la productivité est très pertinente. Cela a déjà été confirmé par le résultat du projet, car tous les producteurs qui ont assisté aux réunions avec l'équipe d'évaluation finale du 1-5 février 2012 ont souligné les avantages des semences de variétés améliorées (rendement élevé, cycle court, etc).

Certes, le projet avait été considéré comme très pertinent au moment de sa planification mais les résultats obtenus ont démontré que la simple promotion de l'utilisation de semences de variétés améliorées ne conduit pas nécessairement à l'amélioration de la productivité agricole et à la sécurité alimentaire au niveau local. Par conséquent, la promotion de l'utilisation des semences de variétés améliorées devrait être accompagnée par des techniques culturales appropriées pour réaliser un accroissement de la productivité.

6.2 Efficacité

L'efficacité du projet est élevée. Tout d'abord, le but du projet est déjà atteint. Ensuite, l'introduction de la méthode CEP a directement contribué à l'atteinte du but du projet, de sorte que le lien

5

de causalité entre le résultat 3 et le but du projet est très élevé.

Comme cela avait été décrit dans le Rapport d'évaluation finale de la phase principale du projet signé le 14 Décembre 2010, il convient de noter que l'objectif principal de la prolongation du projet était de mettre en place une méthode de vulgarisation efficace pour la diffusion des semences de variétés améliorées, et les activités sous les résultats 1 et résultat 2 n'ont pas été conçues comme des facteurs majeurs ayant contribué à l'atteinte du but du projet. Elles ont été intégrées dans les activités de la phase de prolongation comme étant la suite de la phase principale. Par conséquent, il n'est pas pertinent d'examiner directement la relation de causalité entre ces deux résultats et le but du projet dans le cadre de la présente évaluation.

6.3 Efficience

L'efficience du projet est élevée. Malgré le départ temporaire des experts hors du pays pour trois mois, le projet a mené toutes les activités, réalisé tous les résultats et atteint le but du projet avec les intrants prévus. En outre, l'efficacité de la méthode CEP comme moyen de promotion de l'utilisation des semences de variétés améliorées est démontrée.

Bien que les résultats et but du projet aient été atteints à un niveau satisfaisant, il convient de mentionner qu'on aurait pu produire plus de résultats et de meilleurs résultats si les capacités des agents vulgarisateurs avaient atteint le niveau requis avant le démarrage des activités des CEP. Par exemple, le projet aurait pu effectuer une évaluation simple des capacités des agents vulgarisateurs au moment de la planification du projet (ou au début de la période de prolongation) avec les responsables concernés, y compris l'homologue affecté au résultat 3 et les directeurs provinciaux de l'agriculture. En supposant la faiblesse de la capacité des agents vulgarisateurs à mettre en œuvre les CEP, le projet aurait pu prendre des mesures différentes pour soutenir un processus d'encadrement des agents.

6.4 Impact

L'impact du projet est élevé. D'abord, la projection sur la réalisation de l'objectif global est positive, tel que décrit au point 4.4 ci-dessus. Ensuite, le projet a produit de solides connaissances sur l'importance de l'application de techniques culturales appropriées afin de tirer le meilleur parti des semences de variétés améliorées. Bien que les responsables concernés aient confirmé ce fait, les données produites par le projet sont susceptibles de contribuer à le confirmer davantage et de promouvoir l'approche intégrée dans la diffusion des semences de variétés améliorées.

6.5 Durabilité

La durabilité des acquis du projet est mitigée au moment de l'évaluation finale pour les raisons suivantes :

- Premièrement, il est peu probable que la méthode CEP continue d'être mise en œuvre par le ministère de la même manière qu'elle est appliquée dans le cadre du PDSA (c.-à-d la tenue de réunions hebdomadaires régulières dans le but de faire acquérir aux producteurs de nouvelles techniques), principalement en raison de contraintes financières comme cela avait été discuté au point 4.4 ci-dessus.

8

- Deuxièmement même si le point mentionné ci-dessus venait à se produire, la partie essentielle des acquis du projet a déjà été partagée avec les responsables concernés et sera intégrée dans les politiques de vulgarisation agricole au niveau provincial comme on l'a discuté au point 4.4 ci-dessus.
- Troisièmement, il pourrait arriver que des producteurs dans certains des 19 villages cibles continuent à appliquer la pratique d'apprentissage collectif qui a été introduite dans le cadre du PDSA, car ils sont convaincus de l'utilité de l'échange d'expériences et de l'apprentissage conjoint.

7. Conclusion

Grâce à la méthode CEP, le projet a contribué, à une meilleure prise de conscience des producteurs des avantages de l'utilisation des semences de variétés améliorées en termes de rendement et de cycle. Il a également permis le renforcement de leurs capacités techniques.

L'équipe d'évaluation finale estime que la phase de prolongation du projet a été menée avec succès donc le projet prendra fin comme prévu.

8. Recommandations et leçons apprises

8.1 Recommandations

(1) L'approche sur la vulgarisation de semences de variétés améliorées

Il ne suffit pas de promouvoir l'utilisation de semences de variétés améliorées pour améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire. Par conséquent, l'approche actuelle relative aux semences de variétés améliorées devrait être davantage renforcée et une stratégie plus efficace et intégrée (application de techniques culturelles appropriées, utilisation d'engrais) devrait être recherchée.

(2) Intégration des acquis essentiels du projet dans les activités courantes de vulgarisation nationale

Nous recommandons que les CEP soient utilisés comme outils de promotion de l'utilisation des semences améliorées, cependant ils devraient être adaptés en fonction des moyens disponibles. En effet, l'important n'est pas le fait de poursuivre simplement les réalisations du projet telles qu'elles sont mais d'identifier les facteurs essentiels dans les acquis du projet et voir ce que les acteurs peuvent faire en fonction des ressources financières et humaines disponibles.

(3) Utilisation d'équipement et de manuels

Les acteurs concernés impliqués dans le projet à savoir le SNS, les services de vulgarisation, les directions régionales et provinciales de l'agriculture sont invités à utiliser l'équipement et les manuels qui ont été élaborés et mis à leur disposition par le projet

8.2 Leçons apprises

(1) Application de la méthodologie établie

La phase de prolongation du projet avait pour objectif la mise en place d'une méthode efficace de vulgarisation afin de promouvoir l'utilisation des semences de variétés améliorées pendant la période d'un an. Ceci est en soit un défi difficile à relever. On a noté que pour réaliser cette tâche, l'adoption des

CEP a été un bon choix. La mise en œuvre des CEP (l'application de "l'analyse des systèmes Agro Ecologique » est la base de la méthode CEP comme un outil d'apprentissage) pourrait permettre la réalisation des objectifs prévus du projet grâce au fait qu'elle ait été valablement démontrée comme une méthodologie de vulgarisation établie dans divers pays d'Asie et d'Afrique et de sa bonne application par les experts japonais. C'est une preuve excellente que la théorie pourrait marcher aussi si elle est appliquée d'une manière appropriée.

(2) Besoin d'évaluation des capacités des acteurs de mise en œuvre au stade de planification (ou initial) du projet

Le projet aurait pu produire de meilleurs résultats, si la faible maîtrise des techniques de conduite des CEP par les agents de vulgarisation dans le cadre du PDSA avait été prise en compte au stade de planification (ou initial) de la phase de prolongation. Par conséquent, l'évaluation complète de la capacité des acteurs devrait être introduite au stade de la planification (initial) du projet.

(3) Le besoin d'implication des acteurs à tous les niveaux

Afin de mettre en place un système efficace de vulgarisation tel que les CEP, la collaboration et l'implication des acteurs à tous les niveaux s'avère nécessaire. Les agents de vulgarisation seuls ne peuvent pas mener à bien des travaux sur le terrain à moins que les directions provinciales et régionales ne leur fournissent l'assistance technique et financière nécessaires. Par conséquent, un projet qui vise à établir un système de vulgarisation devrait obtenir l'adhésion effective des acteurs à tous les niveaux à l'étape initiale, plutôt que de simplement obtenir l'accord de l'administration centrale.



Calendrier de l'Evaluation

Date	Activités	
	Equipe principale Planification de l'évaluation	Consultant
30/1 Lun	Réunion à la JICA BURKINA-FASO Réunion avec le SG/MAH Réunion avec les experts (Consultant) Réunion avec les membres de l'équipe d'évaluation (Consultant) et Planification de l'évaluation *	
31 Mar	Entretien avec le personnel de la Contrepartie (Consultant) Réunion avec le DGPV/MAH (Consultant) et Planification de l'évaluation Visite des sites ayant abrité les CEP (Consultant)*	
1/2 Mer	Visite des sites ayant abrité les CEP (Consultant et Planification de l'évaluation)*	
2 Jeu		Ouagadougou → Banfora* Visite des sites CEP*
3 Ven		Visite des sites CEP*
4 Sam		Visite des sites CEP* Banfora → Ouagadougou*
5 Dim		Rédaction du rapport
6 Lun		Rédaction du rapport
7 Mar		Réunion de l'équipe d'évaluation*
8 Mer	Réunion de l'équipe d'évaluation*	
9 Jeu	Finalisation du rapport conjoint d'évaluation* Présentation du rapport au Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique	
10 Ven	Réunion du Comité de Pilotage* Rapport à l'Ambassade du Japon Rapport à la JICA BURKINA-FASO	

* Participation des membres de l'équipe burkinabé d'évaluation.

Liste du Personnel Contacté

1. Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique

Nom	Fonction
M. Adama COMPAORE	Secrétaire Général
Dr Robert M. OUEDRAOGO	Directeur Général des Productions Végétales
M. Frederic NAON	Inspecteur Semencier National
M. Souleman KONATE	Inspecteur Semencier National
M. Siguina TRAORE	Agent de la DVRD
M. Salfo KONKISERE	Directeur Régional de l'Agriculture des Cascades
M. Barthelemy ILBOUDO	Directeur Provincial de l'Agriculture de l'Oubritenga
M. Adama KONE	Directeur Provincial de l'Agriculture de la Comoe
M. Omarou COULIBALY	Inspecteur Semencier Régional des Cascades

2. PDSA

Nom	Fonction
Mme Aline OUEDRAOGO	Coordonnatrice National
M. Junji TAKAHASHI	Conseiller en Chef / Spécialiste en Vulgarisation
M. Kyota IIZUKA	Expert en Renforcement des Capacités des OP
M. Mathurin COMPAORE	Assistant Technique
Mme Fanta YEYE	Traductrice/Interprète
Mme Rie KATO	Assistante Comptable

Matrice de Cadre Logique (PDM)

- Intitulé du Projet : Projet de Développement des Semences Améliorées au Burkina Faso
- Durée du Projet: Février 2011 – Février 2012 (1 an)
- Zones d'intervention du projet: Ouhritenga et Comoé
- Bénéficiaires directs : Groupements de producteurs semenciers, Producteurs semenciers individuels, Agents agricoles (Agents de ferme semencière, Inspecteurs semenciers nationaux et régionaux, Vulgarisateurs provinciaux)
- Bénéficiaires indirects : Agriculteurs des zones d'intervention du Projet, Instituts Nationaux de Recherche

Sommaire narratif	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
<p>But Global</p> <p>Accroître l'utilisation des semences de variétés améliorées dans les provinces d'intervention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre des Champs-écoles des Producteurs (CEP) sur les semences de variétés améliorées dans plus de 20 villages des provinces d'intervention du Projet d'ici 2015. - L'accroissement du taux d'adoption des semences de variétés améliorées est de plus 30% dans les villages cibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Données relatives à la mise en œuvre des CEP par le DGPV - L'enquête par questionnaire dans les villages ciblés et non-ciblés 	<ul style="list-style-type: none"> - La politique nationale en matière de développement des semences améliorées est maintenue.
<p>Objectif Spécifique du Projet</p> <p>Accroître l'utilisation des semences de variétés améliorées dans les villages cibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'accroissement du nombre d'agriculteurs ayant adopté les semences de variétés améliorées (présomption) pour la prochaine campagne est de plus de 30% dans les villages cibles. - 90% des producteurs ayant participé aux formations CEP acquièrent suffisamment de connaissances sur les semences de variétés améliorées, après la mise en place des CEP 	<ul style="list-style-type: none"> - L'enquête questionnaire dans les villages ciblés - L'Enquête par questionnaire pour les participants aux champs écoles avant et après la mise en œuvre des CEP 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de catastrophe naturelle.

<p>Résultats Attendus</p> <p>1. les capacités techniques des acteurs en productions de semences de variétés améliorées sont renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 30 inspecteurs semenciers et agents vulgarisateurs ont participé à la formation technique sur la production des semences de riz. - Plus de 200 producteurs semenciers de riz ont participé à la formation technique sur la production des semences de riz. - Un manuel sur les techniques de production de semences de riz est élaboré - Un document de programmation des formations est élaboré par les inspecteurs semenciers régionaux et agents vulgarisateurs concernés dans 03 provinces des zones à production de riz 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du Projet - Manuel Technique de production de riz - Document de programmation des formations 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de chute brutale des prix des spéculations ciblées.
<p>2. Les techniques de contrôle de la qualité des semences de variétés améliorées sont renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 15 Inspecteurs Semenciers Nationaux ont participé à la formation en pathologie. - Plus de 90% des Inspecteurs Semenciers Nationaux réussissent à l'examen sur la pathologie et l'inspection organisé par le projet - Un manuel sur la phytopathologie est élaboré 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du Projet - Résultats de l'examen sur la pathologie - Manuel sur la phytopathologie - Rapports du Projet 	
<p>3. Les CEP sont introduits comme une méthode de vulgarisation des semences améliorées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 30 inspecteurs semenciers et agents vulgarisateurs ont participé à la formation sur la conduite des CEP. - Plus de 18 CEP sont organisés dans 2 provinces. - Plus de 400 producteurs ont bénéficié de la formation sur les CEP. - Un manuel de champ école sur les semences de variétés améliorées est élaboré 	<ul style="list-style-type: none"> - Manuel d'exécution des champs écoles 	

<p>Activités « Résultats (1) »</p> <p>1-1. Concevoir un plan de formation pour la production des semences de variétés améliorées de riz</p> <p>1-2. Elaborer un manuel technique sur la production de semences de variétés améliorées de riz</p> <p>1-3. Organiser une formation sur les techniques de production de semences de variétés améliorées de riz pour les inspecteurs semenciers et les agents de vulgarisation</p> <p>1-4. Organiser une formation sur les techniques de production de semences de variétés améliorées de riz à l'intention des producteurs semenciers</p>	<p>Intrants Partie Japonaise</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Experts japonais - Conseiller en Chef - Production de Semences / Coordinateur Financier - Autres Experts à court terme ▪ Equipements - Equipement de traitement post-récolte ▪ Formation du Personnel Burkinabé au Japon ▪ Dépenses nécessaires à la mise en œuvre du Projet 	<p>- L'INERA assure un approvisionnement suffisant et régulier en semences de base</p> <p>- Les agents et membres des groupements semenciers formés par le Projet poursuivent les travaux à leurs postes.</p>
<p>« Résultats (2) »</p> <p>2-1. Concevoir un plan de formation sur la pathologie des semences et sur l'inspection</p> <p>2-2. Elaborer un manuel sur la phytopathologie</p> <p>2-3. Organiser une formation sur la pathologie des plantes et l'inspection pour les inspecteurs semenciers nationaux</p> <p>« Résultats (3) »</p> <p>3-1. Choisir les sites des CEP</p> <p>3-2. Concevoir un plan pour les CEP</p> <p>3-3. Organiser une formation de mise en œuvre des CEP pour les formateurs</p> <p>3-4. Assurer la mise en œuvre des CEP au niveau des sites choisis</p> <p>3-5. Vérifier l'impact des CEP</p> <p>3-6. Elaborer un cadre de mise en œuvre des CEP</p> <p>3-7. Collecter des informations pertinentes afin de déterminer le taux d'utilisation des variétés améliorées au Burkina Faso en collaboration avec le gouvernement et les autres partenaires au développement</p>	<p>Partie Burkinabé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acteurs majeurs du Projet - Directeur Général des Productions Végétales (DGPV) - Directeur des Intrants et de la Mécanisation Agricole (DIMA) - Chef du SNS - Directeur de la Vulgarisation et Recherche Développement (DVRD) - Directeur de l'INERA - Directeurs Régionaux des DRAH concernées - Directeurs Provinciaux des DPAH concernées ▪ Agents d'Agriculture concernés ▪ Bâtiments et Installations ▪ Bureaux et magasins nécessaires pour l'exécution du Projet - L'eau et l'électricité nécessaires pour l'exécution du Projet - Autres installations nécessaires ▪ Coûts de fonctionnement 	<p>Conditions Préalables</p> <p>- Tous les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet collaborent étroitement.</p> <p>- Le DGPV considéré comme contrepartie du projet pour la partie japonaise</p> <p>- Les fonds de la Contrepartie Nationale sont assurés et décaissés à temps pendant la phase de prolongation</p>

Annexe IV

Bilan des Apports

1. Apports de la Partie Japonaise

(1) Experts

No.	Domaine d'Expertise	Période d'affectation	Mois
1	Conseiller en Chef	12/2/2011~17/2/2012	12.20
2	Production des Semences de Variétés Améliorées / Gestion Administrative et Financière du Projet	13/2/2011~17/2/2012	12.17
3	Phytopathologie	29/10/2011~18/11/2011	0.70
4	Formation sur l'utilisation des équipements pour l'analyse des semences	10/11/2011~15/11/2011	0.20
Total			25.27

(2) Formation du personnel de la Contrepartie à l'étranger

No.	Fonction	Période	Intitulé de la Formation
1	Inspecteur National Semencier	4/6/2011~19/6/2011	Formation sur les techniques de production de semences de riz au Centre Africa Rice du Benin
2	Inspecteur Régional Semencier	4/6/2011~19/6/2011	Formation sur les techniques de production de semences de riz au Centre Africa Rice du Benin
3	Inspecteur National Semencier	10/9/2011~01/10/2011	Formation au Japon sur la Phytopathologie
4	Inspecteur National Semencier	10/9/2011~01/10/2011	Formation au Japon sur la Phytopathologie

(3) Equipements fournis

a) Achetés au Japon

Date d'achat	Nom de l'équipement	Type / Spécification	Unité	Coût (Yen)
10/28/2011	Microscope Stéréoscope	S8APO	1	476,000
10/28/2011	Lentille d'Objectif	11506276	3	98,400
10/28/2011	Papier filtre	2-317-03	50	26,000
10/28/2011	Loupe Nichrome	2-6254-05	1	1,880
10/28/2011	Loupe Nichrome	2-6254-02	1	1,880
10/28/2011	Support fil de Platine	6-490-01	1	3,000
10/28/2011	Support fil de Platine	1-1436-01	2	1,940
10/28/2011	Housse de protection	2-176-01	1	2,870
10/28/2011	Lame d'observation	2-154-01	10	18,800
10/28/2011	Scalpel	2-010-03	1	7,120
10/28/2011	Support de scalpel	2-010-01	1	16,900
10/28/2011	Pince Rutse	101821	1	4,560
10/28/2011	Pince Standard	101403	1	1,400
TOTAL				660,750

b) Achetés au Burkina Faso

6

Date d'achat	Nom de l'équipement	Type / Spécification	Coût (FCFA)
2/19/2011	Groupe électrogène	GG7200E	850,000
21/11/2011	"Illustrated Genera of Imperfect Fungi 4th ed"	Livre	40,000
11/14/11	"Common Laboratory Seed Health Testing Methods for Detecting Fungi, 2003"	Livre	100,000
TOTAL			990,000

2. Apports de la Partie Burkinabé

(1) Affectation du personnel de la Contrepartie

	Nom	Structure	Rôle au sein du Projet
1	Robert OUEDRAOGO	DGPV	Directeur du Projet
2	Aline OUEDRAOGO	SNS	Coordinatrice Nationale
3	Frederic NAON	SNS	C/P pour la production de Riz
4	Souleman KONATE	SNS	C/P pour la Phytopathologie
5	Olivier LANKOANDE	SNS	C/P pour la Phytopathologie
6	Siguine TRAORE	DVRV	C/P pour les CEP
7	Oumarou COULIBALY	DRAH / Cascades	C/P pour la production de riz

6

Résultats des Expérimentations des CEP

Province de l'Oubritenga

Village	Culture	Variété		Récolte (t/ha): Gauche : Moy. de 5 carrés de rendement Droite: Parcelle entière					Moyenne (t/ha)			Comparaison (L+P comme 1.0)				
		Améliorée	Locale	L+P	A+P		A+T	L+P	A+P	A+T	L+P	A+P	A+T	L+P	A+P	A+T
					A	P										
Ourgou-Yarcé	Sorgho	Kapelga	Somban	0.63	0.53	0.49	0.26	1.98	1.63	1.81	0.58	0.38	1.81	1.0	0.6	3.1
Samissi	Niébé	KVX396-4-5-2D	Beng Moaga	0.25	0.25	0.36	0.4	1.76	1.68	1.72	0.25	0.38	1.72	1.0	1.5	6.9
Peodogo	Sorgho	Kapelga	Bon bud toulg	0.57	0.53	0.68	0.55	1.08	0.89	0.99	0.55	0.62	0.99	1.0	1.1	1.8
Nambegyan	Maïs	KEB	Wari (error)	0.01	0.01	1.11	0.62	0.68	0.33	0.51	0.01	0.87	0.51			
Pagatenga	Sorgho	Kapelga	Fibmuga	0.29	0.17	0.3	0.23	0.92	0.75	0.84	0.23	0.27	0.84	1.0	1.2	3.6
Nayanbse	Niébé	KVX396-4-5-2D		0.54	0.41	0.73	0.59	1.56	1.2	1.38	0.48	0.66	1.38	1.0	1.4	2.9
Baasbedo	Sésame	S-42	Sinnpesgo	0.38	0.41	0.51	0.42	0.51	0.55	0.53	0.40	0.47	0.53	1.0	1.2	1.3
Tamassa	Niébé	KVX61-1	Ben Moaga	0.44	0.26	0.52	0.36	1.05	1.08	1.07	0.35	0.44	1.07	1.0	1.3	3.0
Pendissi	Niébé	KVX396-4-5-2D	Beng Raaga	0.27	0.21	0.66	0.29	1.41	0.72	1.07	0.24	0.48	1.07	1.0	2.0	4.4
Ramitenga	Niébé	KVX396-4-5-2D	Beng Raaga	0.24	0.23	0.38	0.28	1.22	0.85	1.04	0.24	0.33	1.04	1.0	1.4	4.4
											Moyenne :			1.0	1.3	3.5

Note: Variété locale + Pratique paysanne (L+L), Variété Améliorée + Pratique paysanne (A+L), Variété Améliorée + Technologie recommandée (A+T)

Province de la Comoé

Village	Culture	Variété		Récolte (t/ha): Gauche : Moy. de 5 carrés de rendement Droite: Parcelle entière					Moyenne (t/ha)			Comparaison (L+P comme 1.0)				
		Améliorée	Locale	L+P	A+P		A+T	L+P	A+P	A+T	L+P	A+P	A+T	L+P	A+P	A+T
					A	P										
Kiribina	Maïs	Espoir		2.10	1.71	1.60	2.13	3.58	2.65	3.12	1.91	1.87	3.12	1.0	1.0	1.6
Nafona	Maïs	FBC6		2.63	2.27	2.74	2.32	3.48	3.17	3.33	2.45	2.53	3.33	1.0	1.0	1.4
Labola	Riz	FKR43		1.02	0.78	1.04	1.83	1.50	2.70	2.10	0.90	1.44	2.10	1.0	1.6	2.3
Degue-Degue	Riz	FKR43		0.94	0.63	2.60	0.57	3.50	1.61	2.56	0.79	1.59	2.56	1.0	2.0	3.3
Tiefora	Riz	FKR43		1.78	0.20	2.50	0.47	3.40	0.78	2.09	0.99	1.49	2.09	1.0	1.5	2.1
	Niébé	KVX61-1			0.33		0.38		0.66	0.66	0.33	0.38	0.66	1.0	1.2	2.0
Sideradougou	Riz	FKR43		0.00	0.00	1.22	0.09	2.60	1.40	2.00	0.00	0.66	2.00			
	Sorgho	Kapelga		0.30	0.13	0.41	0.23	0.78	0.60	0.69	0.22	0.32	0.69	1.0	1.5	3.2
Soubakaniedougou	Riz	FKR45		0.30	0.55	0.52	0.72	0.78	1.08	0.93	0.43	0.62	0.93	1.0	1.5	2.2
	Maïs	Barka		1.04	1.62	1.10	1.74	1.52	2.09	1.81	1.33	1.42	1.81	1.0	1.1	1.4
Yendere	Riz	FKR45		2.94	1.20	3.00	2.91	6.90	3.80	5.35	2.07	2.96	5.35	1.0	1.4	2.6
	Maïs	Massongo		2.10	1.84	2.64	2.29	3.60	2.58	3.09	1.97	2.47	3.09	1.0	1.3	1.6
	Riz	FKR45		2.46	0.91	1.80	0.79	3.66	1.60	2.63	1.69	1.30	2.63	1.0	0.8	1.6
Mitieredougou	Maïs	Massongo		2.86	0.95	2.48	1.5	3.28	2.57	2.93	1.91	1.99	2.93	1.0	1.0	1.5
											Moyenne :			1.0	1.3	2.1

Note: Variété locale + Pratiques paysannes (L+L), Variété Améliorée + Pratiques paysannes (A+L), Variété Améliorée + Technologie recommandée (A+T)

